

JOURNAL OFFICIEL**DE LA POLYNESIE FRANÇAISE****Philippe MACHENAUD-JACQUIER**
Mail : philippe.machenaud@msl.gf

PARAISSANT LES MARDI ET VENDREDI

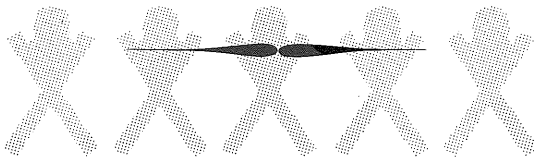
Matahiti 164
N° 33 - Numera Hau**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**Mahana 24
no Eperera 2015

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 50 05 85

NUMERO COMPLEMENTAIRE
*au JOPF n° 33 du 24 avril 2015***SOMMAIRE****PARTIE OFFICIELLE****ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE****ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES**

Pages

Arrêté n° 442 CM du 22 avril 2015 portant fin de fonction de M. Charles Marty en qualité de chef de service par intérim de la direction de la modernisation et des réformes de l'administration	3466
Arrêté n° 443 CM du 22 avril 2015 portant nomination de M. Eric Deat en qualité de chef de service de la direction de la modernisation et des réformes de l'administration	3466



PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 442 CM du 22 avril 2015 portant fin de fonction de M. Charles Marty en qualité de chef de service par intérim de la direction de la modernisation et des réformes de l'administration.

NOR : IGA1500547AC

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 676 PR du 16 septembre 2014 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 2210 CM du 30 décembre 2014 portant création d'un service dénommé direction de la modernisation et des réformes de l'administration (DMRA) ;

Vu le courrier n° 1463-03.15 PR du 13 mars 2015 pour une convocation préalable de fin de fonction en qualité de chef du service par intérim de la direction de la modernisation et des réformes de l'administration ;

Vu l'entretien préalable qui s'est tenu le 18 mars 2015 ;

Vu le courrier n° 2165 PR du 15 avril 2015 relatif à la fin de fonction en qualité de chef de service de la direction de la modernisation et des réformes de l'administration ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 22 avril 2015,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin aux fonctions de M. Charles Marty en qualité de chef de service par intérim de la direction de la modernisation et des réformes de l'administration à compter du 26 avril 2015 au soir.

Art. 2.— L'arrêté n° 781 CM du 21 mai 2014 portant nomination de M. Charles Marty pour assurer l'intérim des fonctions de chef du service de l'inspection générale de l'administration de la Polynésie française est abrogé à compter de la même date.

Art. 3.— Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 22 avril 2015.
Edouard FRITCH.

ARRETE n° 443 CM du 22 avril 2015 portant nomination de M. Eric Deat en qualité de chef de service de la direction de la modernisation et des réformes de l'administration.

NOR : IGA1500548AC

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 676 PR du 16 septembre 2014 modifié, portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 2210 CM du 30 décembre 2014 portant création d'un service dénommé direction de la modernisation et des réformes de l'administration (DMRA) ;

Vu l'arrêté n° 442 CM du 22 avril 2015 portant fin de fonction de M. Charles Marty en qualité de chef de service par intérim de la direction de la modernisation et des réformes de l'administration ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 22 avril 2015,

Arrête :

Article 1er.— M. Eric Deat est nommé en qualité de chef de service de la direction de la modernisation et des réformes de l'administration à compter du 27 avril 2015.

Art. 2.— Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 22 avril 2015.
Edouard FRITCH.